

LE PARTASQUE.

WAUBIN, *Rédacteur*,
M. H. ROVEN, *Imprimeur*,

PROPRIÉTAIRES

No. 46, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au N.
46, Rue Grant, St. Roch, deux
fois par semaine, le LUNDI et
le JEUDI. La feuille du Lundi
contient 8 pages et se vend
quatre sous; celle du Jeudi en a
4 et se vend deux sous. L'ab-
onnement est de un shelling
par mois, ou dix shelling par
année, payable d'avance. On
peut souscrire pour autant de
mois que l'on veut. Les frais de
poste se monteront à cinq shel-
lings par année. On n'enverra
pas le journal à la campagne
pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront ins-
crites au prix des autres Jour-
naux.



DÉPOTS.

On trouve le Partasque au
Bureau du Journal, chez Mr. E.
Gingras, marché de la Haute
Ville, et chez Mr. ANT. MATTE,
Basse-Ville.

VENTES.

Montreal.—Chez Mr. IGNACE
BOUCHER, Rue Ste. Thé-
rèse, où l'on reçoit des
souscriptions.

Trois Rivières.—Chez M. O.
VIEILLE BUREAU, Etude en
Droit.

Les personnes qui désire-
raient se charger de l'agence du
Partasque dans les campagnes
sont priées de nous le faire sa-
voir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me
plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3.

Quebec, 19 Aout, 1841.

No. 70.

MÉLANGES.

LES TROIS PARTIES D'ÉCHECS.

(Suite et fin.)

—J'ai pensé que votre honneur aurait laissé son livre de prière à l'abbaye de Westminster, ou à la chapelle Royale, ou peut-être dans son oratoire à Cantorbéry, et en voici un qui est conforme au rituel; je puis en assurer votre révérence. Voici deux témoins: le temple sera cette belle forêt, cent fois plus resplendissante et splendide que ne le sont tous les édifices qu'élève la main des hommes; le chapelet, ce sera vous.

—Moi! s'écria l'archevêque.

—Sans doute: le bon Dieu ne s'est pas laissé gagner une partie d'échecs par William Kénet pour autre chose.

Il fallut se soumettre, et la cérémonie s'acheva sous les grands chênes de la forêt, par l'entremise d'un prélat qui, quelques jours auparavant, avait reçu cette faveur aux ducs d'Argyle et de Sommerset.